

# Aide au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée (CAUE)



## Département de la Vendée

Anne SAUSSAYE

Pôle Infrastructures et Désenclavement – Direction des Routes,  
des Mobilités et de l'Habitat – Service Urbanisme et Foncier  
40 rue du Maréchal Foch – 85 923 LA ROCHE-SUR-YON Cedex  
Tel : 02 28 85 86 03

### OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le Département de la Vendée apporte son soutien financier au CAUE afin de permettre à cette association de poursuivre ses missions de conseils, de sensibilisation, d'information et de formation sur les thèmes de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Le CAUE s'adresse à un large public : Etat et Collectivités, élus, particuliers, professionnels, enseignants.

### TYPE D'AIDE

Subvention d'investissement

### SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Département de la Vendée.

### CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

Convention annuelle adoptée par le Conseil Départemental

### MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

1 200 000 €

### ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

Budget 2024 : 1 200 000 €

### BILAN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

2023 : 1 200 000 €